

## EDITO **UN ARRONDISSEMENT DIFFÉRENT DES AUTRES**



**Francis SZPINER**  
Maire du XVI<sup>e</sup> arrondissement

En matière de délinquance, notre arrondissement est différent des autres et a ses spécificités propres. C'est ce qui ressort des statistiques 2021 que vient de publier la Préfecture de Police : les violences aux personnes, en hausse dans la capitale, diminuent dans le XVI<sup>e</sup> ; En revanche les atteintes aux biens, en baisse dans Paris, augmentent chez nous de plus de 5%. La délinquance dite « acquisitive », autrement dit les vols, y tiennent une place prépondérante : vols de voitures, vols à la roulotte, et surtout vols à la tire, ces derniers en hausse d'un tiers par rapport à 2020 ! Seule satisfaction : les cambriolages, d'appartements comme de commerces, sont enfin orientés à la baisse.

Autre caractéristique du XVI<sup>e</sup> : la proportion de mineurs mis en cause dans les violences aux personnes atteint presque 25%, alors qu'elle baisse sur l'ensemble de Paris. C'est manifestement la conséquence

de la présence dans notre arrondissement d'un groupe de « mineurs » étrangers isolés, dont une des activités récurrentes est le vol à l'arraché de sacs, téléphones ou colliers. Face à cette délinquance violente, nous avons aussi une Police nationale active, dont les résultats sont eux aussi en hausse ; et depuis peu une Police municipale, dont les moyens sont certes insuffisants mais la motivation indéniable. C'est grâce à eux que le XVI<sup>e</sup> pourra conserver, malgré tout, une qualité de vie que beaucoup nous envie. Nous serons vigilants et exigeants !

## FOCUS SUR **LA DÉLINQUANCE DANS LE XVI<sup>e</sup> L'AN DERNIER**

Moins d'atteintes volontaires à l'intégrité physique (violences aux personnes), mais plus d'atteintes aux biens : tel est le bilan contrasté, en ce qui concerne notre arrondissement, des chiffres de la délinquance 2021, récemment publiés par la Préfecture de Police.

Le mieux est incontestable pour ce qui est des violences aux personnes (2412 faits enregistrés, -4,06%), qu'elles soient « crapuleuses » (ayant le vol pour mobile, comme les vols à l'arraché) ou « non crapuleuses ». Seules les violences sexuelles sont en hausse, avec un bond de 47,69% correspondant à 192 faits, alors que les violences conjugales sont restées stables avec 333 signalements. Autre chiffre en augmentation : la part des mineurs mis en cause dans ces violences aux personnes, qui atteint 24,83%, soit quasiment un sur quatre ! Impossible de ne pas faire le lien avec la présence dans les Jardins du Trocadéro, depuis deux ans, d'un groupe de mineurs étrangers isolés qui pratiquent le vol à l'arraché dans tout le XVI<sup>e</sup>.

La tendance s'inverse avec les atteintes aux biens, en hausse de 5,25% avec 10922 faits. Certes, les cambriolages sont en baisse de 14,75%, qu'il s'agisse des résidences principales (612 faits, -4,97%) ou

des établissements commerciaux et sociétés (229, -36,74%). Mais toutes les autres catégories, c'est-à-dire les vols, sont à la hausse : vols d'automobiles (+5,67%), vols à la roulotte (objets volés dans un véhicule, +3,42%), vols à la tire (objets dérobés par un pickpocket sans que la victime s'en rende compte, +32,56%), les vols à la tire dans les transports en commun ayant augmenté dans le XVI<sup>e</sup> de 22%.



Les vols à la roulotte, généralement avec effraction, ont fortement augmenté en 2021.

# UNE ACTIVITÉ POLICIÈRE SOUTENUE DANS LE XVI<sup>e</sup> EN 2021 ET EN DÉBUT D'ANNÉE 2022



**Gérard GACHET**  
Adjoint au Maire  
chargé de la sécurité

Les statistiques 2021 de la délinquance (lire page 1) font ressortir une forte activité de la Police nationale l'an dernier dans le XVI<sup>e</sup>, qui se traduit par des taux d'élu-cidation en hausse de 20% pour les violences aux personnes et de 25% pour les atteintes aux biens. Un rythme qui se maintient en ce début d'année : le 3 février, la Compagnie de Sécurisation et d'Intervention interpellait deux individus qui venaient de voler rue Bois-le-Vent une montre de luxe à son propriétaire ; même scénario le 16 février près de la rue Georges-Bizet, où la BAC 16 et la BAC 8 ont arrêté trois personnes qui venaient d'agresser violemment un homme pour lui arracher sa montre de marque.

La BAC 16 réalisait également le 14 février l'arrestation de deux individus après un vol de bijoux rue du Conseiller-Collignon, et la nuit suivante celle de trois autres qui venaient d'arracher la chaîne d'une touriste polonaise. La police a comme chaque mois effectué de nombreuses interpellations liées aux tentatives de cambriolage par des « mineurs » étrangers isolés : le 7 février sur une péniche à quai port Debilly, le 8 février après un vol par effraction dans un restaurant rue de la Tour et le 9 février dans un restaurant rue Lekain. Signalons enfin l'arrestation, le 1<sup>er</sup> février, de cinq individus mis en cause dans 23 vols par effraction avec un préjudice total de 150000€, dont un commis le 12 avril 2021 dans un immeuble de la rue Boileau.



Plusieurs vols de montres de luxe résolus le mois dernier.

## EN BREF... EN BREF... EN BREF...

### Les vélos du Parc

Les soirs de matchs ou de concerts au Parc des Princes, la Préfecture de Police procède à des déplacements de véhicules – voitures et vélos – dont la présence peut poser un problème de sécurité (accessibilité, mouvement de foule, évacuation...). En ce qui concerne les voitures, leur liste et leur lieu de déplacement sont disponibles au commissariat central du XVI<sup>e</sup>, avenue Mozart. Les vélos, étant rarement identifiables, sont directement apportés et stockés à ce même commissariat. Pour récupérer un vélo ainsi déplacé, il faut se présenter au commissariat, être capable de le décrire de façon détaillée et d'établir sa propriété par tout moyen (facture, photos, etc.).

### Réunion GPIS

Lors de la réunion trimestrielle, le 16 février, avec le Groupement parisien inter-bailleurs de sécurité (GPIS, chargé de la protection nocturne des immeubles sociaux), Gérard Gachet, adjoint au maire du XVI<sup>e</sup>, a alerté sur la situation du 122 boulevard Murat. Dans ce vaste ensemble, accessible également par les avenues Marcel-Doret et Dode de la Brunerie, de multiples intrusions et effractions ont lieu fréquemment, causant des dégâts dans de nombreux bâtiments et perturbant gravement la vie des habitants. Pour lutter efficacement contre ce phénomène, l'organisation d'actions

conjointes entre le GPIS, la Police nationale et la Police municipale a été évoquée.

### Adjoints en visio



Une visioconférence a réuni le 17 février Nicolas Nordman, adjoint à la sécurité de la maire de Paris, et les adjoints chargés de la sécurité dans les 17 arrondissements. Une discussion a eu lieu sur les principales missions de la nouvelle Police municipale, quelques semaines après le début de son déploiement. Les missions les plus souvent évoquées ont été la lutte contre les occupations illicites de l'espace public (ventes à la sauvette, mendicité agressive, terrasses illégales...) et la sécurité des piétons (verbalisation des scooters, vélos et trottinettes circulant sur les trottoirs, protection des « rues aux écoles » et contrôles de vitesse).

### Premier bilan PM

Depuis le début de son déploiement dans le XVI<sup>e</sup>, en janvier, la Police municipale a effectué une quarantaine de

« parcours de tranquillité » (patrouilles à pied), 143 verbalisations à proximité d'un « point-école » (passage surveillé près d'un établissement scolaire), 17 opérations de sécurisation sur les marchés et plus de soixante évictions de vendeurs à la sauvette. Un rythme destiné à s'accélérer au fur et à mesure de l'arrivée de nouveaux effectifs.

### Expo itinérante

Les habitants du XVI<sup>e</sup> ont pu admirer en février sur les grilles de la mairie d'arrondissement, durant trois semaines, les panneaux richement illustrés d'une exposition consacrée à « La police municipale à Paris dans l'Histoire ». Réalisée par la ville de Paris à l'occasion de l'implantation dans la capitale de sa nouvelle police municipale, cette exposition itinérante est désormais visible dans d'autres arrondissements.

16, la lettre d'information sécurité du seizième arrondissement

Lettre mensuelle éditée par la Mairie du 16<sup>e</sup> - Numéro 16 | Mars 2022

.....  
Directeur de publication : Vincent GOSSARD  
Rédacteur en chef : Gérard GACHET  
Conception et réalisation : Guillaume VALLOT / Damien BARON  
Contact : 01 40 72 16 13

Pour recevoir cette lettre par mail inscrivez-vous sur <http://mairie16.paris.fr>